



J-6

Quelques informations avant le départ

Pour le départ :

Le départ de la classe de neige aura lieu le samedi 12 mars 2022 après le diner.

Le rendez-vous est fixé à 19h15 à l'école. **Départ du bus à 20h00** (un SMS vous sera envoyé le dimanche matin afin de confirmer notre arrivée)

Le retour est prévu le **samedi 19 mars vers 9h00** (un SMS vous sera envoyé afin de préciser l'heure exacte)
A l'aller comme au retour, merci de veiller à ne pas bloquer le bus en vous garant dans la rue.

Afin de limiter les risques Covid, un dépistage sous la forme d'un autotest est demandé avant le départ.

Pour les nouvelles :

-Tous les enfants écriront à leurs parents. Nous demandons aux parents de ne pas envoyer de courrier afin de ne pas créer de différences entre les enfants.

-A l'arrivée et tous les soirs, des nouvelles et des photos seront mises en ligne sur le site de l'école.

Pour le voyage :

-Les enfants auront un grand sac avec leur trousseau ainsi qu'un petit sac à dos qu'ils pourront prendre dans le bus avec 1 bouteille d'eau, 1 sachet plastique, des petits jeux de voyage, des livres de poche, le doudou, 1 petit carnet, 1 stylo et éventuellement un petit coussin pour dormir dans le bus. Tous les jeux électroniques sont interdits **ainsi que les portables.** Les lecteurs MP3 et les appareils photos sont autorisés mais ils restent sous la responsabilité de l'enfant. Pas de gâteaux ni de bonbons dans les sacs.
Merci de donner à votre enfant un vingtaine de masques jetables (anti-Covid)

Rappels :

Prévoir une tenue « de ville » pour la soirée « boum ».

Il est impératif que chaque enfant ait **une paire de lunettes de soleil avec des verres filtrants catégorie 3.**

Pour les bons skieurs, un masque de ski anti-UV est conseillé.

Si ce n'est pas encore fait, merci de donner au plus vite à l'enseignant(e) :

- L'attestation papier de la carte vitale
- La photocopie de la carte de mutuelle 2022
- L'autorisation de sortie scolaire avec nuitées (avec les nouvelles dates)
- Une enveloppe timbrée (ou deux en cas de parents séparés) libellée(s) à votre adresse pour le courrier.
- L'argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant (20€ maxi)
- Une pièce de 1€ (séparée de l'argent de poche) pour l'achat des cartes postales.

-En cas de traitement médical, tous les médicaments avec l'ordonnance du médecin